

ARTISANAT

Entreprises

Avec près de 824 481 entreprises au 1^{er} janvier 2000 et 1,6 million de salariés, l'artisanat occupe une place particulière dans l'économie française. Par rapport à l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services, la part du secteur artisanal est de 34,7 % en progression de 1,7 point depuis 1994.

En Poitou-Charentes, avec 26 386 entreprises, cette part s'établit à 38,6 %, soit une progression de 3,5 points depuis 1994 et un écart supérieur de 3,9 points à la part représentative de l'artisanat à l'échelle nationale. Après la région Aquitaine, le Poitou-Charentes se situe en seconde position des régions de la Façade atlantique pour le poids du secteur artisanal dans l'économie régionale.

En Poitou-Charentes, plus d'une entreprise sur trois est artisanale.

Répartition des entreprises artisanales

Prépondérance du Bâtiment, des Transport-réparation-services et des métiers de bouche

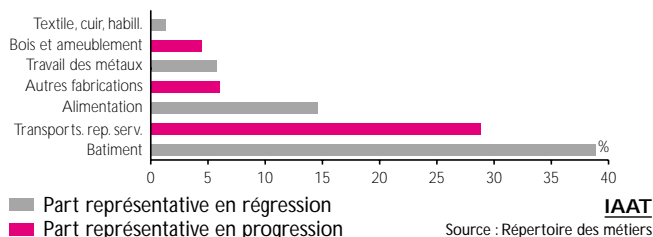
Les secteurs du Bâtiment (39 %), des Transport-réparation-services (29 %) et de l'Alimentation (15 %) maintiennent leur poids majeur au sein du secteur artisanal régional ainsi qu'à l'échelle nationale et atlantique. La part représentative des secteurs du Bâtiment (-2,7 points) et de l'Alimentation (-0,7 points) s'est sensiblement réduite tandis que celle du secteur des Transport-réparation-services s'est renforcée depuis 1994 (+ 6 points).

Deux secteurs ont également vu leur part progresser depuis 1994 :

- le secteur des Autres fabrications dont la part dans l'ensemble des entreprises artisanales s'établissait à 4,9 % en 1994 est passée à 6,04 % soit une progression de 22 % ;
- cette progression est de 9 % pour le secteur du Bois et de l'ameublement pour une part qui s'établit à 4,5 % des effectifs d'entreprises.

Les deux secteurs du Textile-cuir-habillement (- 26,6 %) et du Travail des métaux (- 19,03 %) ont vu, quant à eux, leur part se réduire.

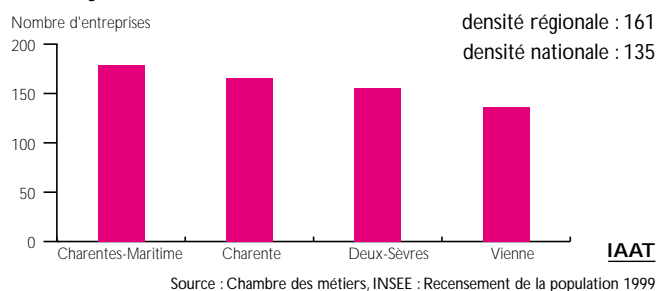
Répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2000



Des densités artisanales supérieures à la moyenne nationale et atlantique et une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire picto-charentais

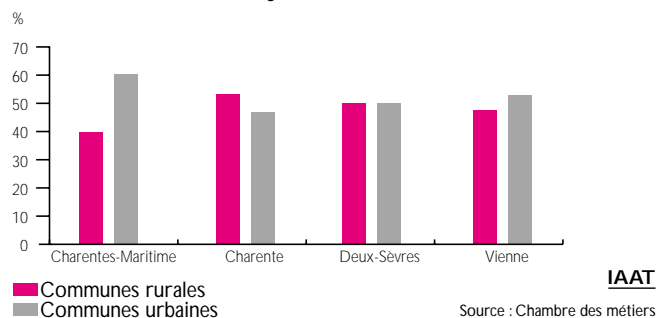
38 % des entreprises artisanales de Poitou-Charentes sont implantées en Charente-Maritime, le solde se répartissant de façon équitable entre les trois autres départements la Charente (21 %), la Vienne (21 %) et les Deux-Sèvres (20 %). Les densités artisanales sont les plus élevées en Charente-Maritime et Charente avec, respectivement 179 et 166 entreprises artisanales pour 10 000 habitants. La densité régionale s'établit à 161, soit un écart supérieur de 26 points à la densité artisanale nationale (135).

Densité artisanale par département au 1^{er} janvier 2000



Les entreprises artisanales de Poitou-Charentes se répartissent de façon équilibrée à l'échelle régionale entre communes urbaines (53,2 %) et rurales (46,8 %), avec une part sensiblement plus forte des implantations urbaines en Charente-Maritime (60,4 %) et rurales en Charente (53 %).

Répartition des entreprises artisanales par catégorie de communes au 1^{er} janvier 2000



ARTISANAT

Evolution des effectifs d'entreprises (1994-2000)

Le nombre d'entreprises artisanales en Poitou-Charentes reste globalement stable entre 1994 et 2000 (-1,5 %) comme pour l'ensemble des régions de la Façade atlantique (-0,8 %) avec cependant des évolutions différentes selon les secteurs.

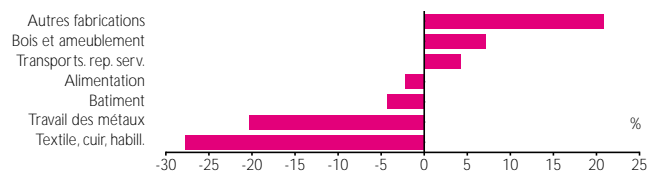
Depuis 1994, les secteurs des Transport-réparation-services, des Autres Fabrications et du Bois et de l'ameublement ont vu leur effectif d'entreprises progresser chaque année :

- le secteur des Autres fabrications a bénéficié d'une hausse de 20,3 % de son effectif d'entreprises en 5 ans caractérisée par une progression des activités d'imprimerie, reproduction et arts graphiques ;
- dans les Services et activités de transport et de réparation automobile, l'effectif s'est accru de 6 % ;
- le secteur du Bois et de l'ameublement, contrairement aux évolutions constatées à l'échelle nationale, s'est enrichi en Poitou-Charentes de 79 unités depuis 1994.

A l'inverse, les secteurs du Textile et du Travail des métaux présentent les plus fortes baisses avec une perte respective d'1/3 et d'1/5 des effectifs d'entreprises mais pour des raisons fondamentalement différentes :

- on assiste, dans le secteur du Travail des métaux, du fait des évolutions technologiques, à une restructuration par concentration avec des entreprises de plus grande taille ;
- le secteur du Textile-cuir-habillement, subit, quant à lui, les conséquences d'un marché défavorable et d'une délocalisation de la production dans des pays à faible coût de main d'œuvre. L'évolution à la baisse des effectifs d'entreprises dans ce secteur s'accompagne, de surcroît, d'une baisse constante des effectifs salariés.

Evolution du nombre d'entreprises artisanales par secteur d'activité entre 1994 et 2000

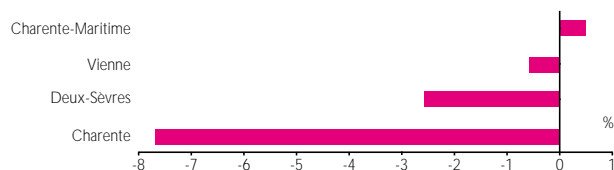


IAAT

Source : Chambre des métiers

En 5 ans, la Charente a perdu 7,5 % de ses entreprises artisanales. Après une légère reprise en 1998, le nombre d'entreprises en Deux-Sèvres tend également à se réduire. La Vienne renforce sa part dans l'effectif régional et tend au maintien. Seule la Charente-Maritime présente une évolution à la hausse avec une progression de 49 unités en 5 ans.

Evolution du nombre d'entreprises artisanales par département entre 1994 et 2000



IAAT

Source : Chambre des métiers

Mouvement des entreprises artisanales

Réduction du taux de mortalité des entreprises artisanales

La part de l'artisanat dans l'ensemble des créations d'entreprises en Poitou-Charentes s'établit à 36,6 % au 1^{er} janvier 2000, soit un écart supérieur aux moyennes nationale (26 %) et atlantique (27 %).

Le nombre d'**immatriculations** est quasiment constant variant sensiblement entre 2 100 et 2 200 immatriculations annuelles (créations ex-nihilo et reprises) soit une évolution sur 5 ans de - 2,73 %. Après une baisse sensible en 1995 et 1996, le nombre d'immatriculations progresse de nouveau en 1997 et 1998 pour une nouvelle diminution en 1999. Avec respectivement 39,7 %, 26,1 % et 13,7 % des créations ou reprises d'entreprises, les secteurs du Bâtiment, des Transport-réparation-services et de l'Alimentation concentrent la majorité des immatriculations recensées.

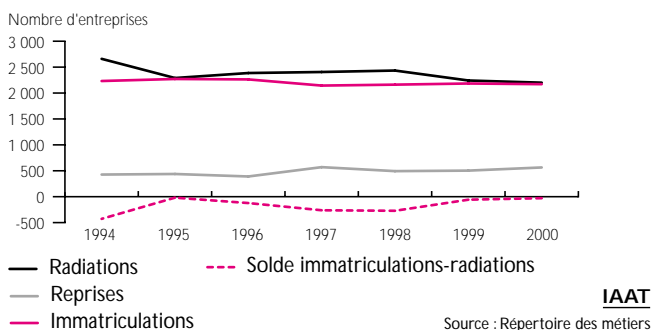
La Charente-Maritime comptabilise 43 % des immatriculations pour 20 % dans la Vienne, 19,3 % en Charente et 17,7 % en Deux-Sèvres.

Le nombre des **radiations** s'est par ailleurs considérablement réduit en cinq ans (-17,3 %). La mortalité qui s'établissait à 2 660 entreprises en 1994, n'est plus que de 2 200 en 1999. Les secteurs du Textile-cuir-habillement et du Travail des métaux représentent 49 % des radiations recensées.

La part des **reprises** dans l'ensemble des immatriculations a crû chaque année davantage pour s'établir, en 1999, à 25,9 % des immatriculations recensées. Une politique régionale active en faveur de la transmission d'entreprises en Poitou-Charentes a permis de réduire le taux de mortalité des entreprises du secteur artisanal grâce à une progression de 32,08 % du nombre des reprises entre 1994 et 2000.

ARTISANAT

Mouvements des entreprises artisanales de Poitou-Charentes entre 1994 et 2000



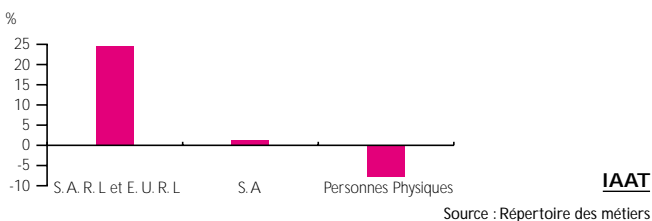
Répartition par statut juridique

Progression des formes sociétaires

Depuis le début des années 1980, la répartition des entreprises artisanales, selon leur statut juridique, connaît de profonds bouleversements constatés aux échelles nationale, atlantique et régionale.

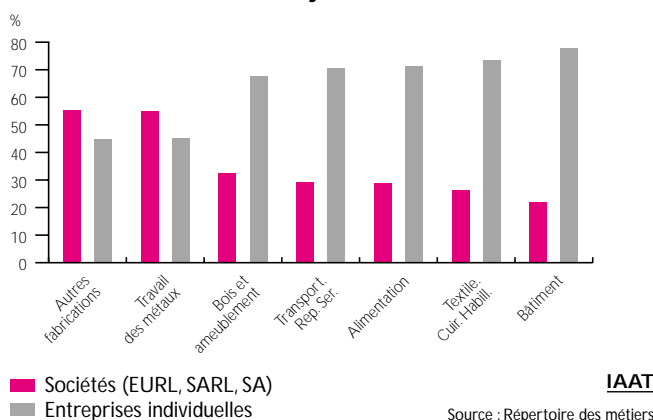
L'évolution constatée pour l'ensemble du territoire français avec la montée en puissance des entreprises sous statut SARL ou SA se retrouve en Poitou-Charentes avec une progression de 25,8 % de leur nombre. Bien que 2/3 des artisans adoptent encore le statut d'entreprise individuelle, leur part dans l'ensemble des immatriculations a subi une décroissance régulière au cours des dernières années. Elle s'établissait à 75 % en 1996 tandis qu'elle est de 70 % au 1^{er} janvier 2000, soit sur 5 ans, une baisse de 7,7 % du nombre d'entreprises individuelles.

Evolution de la répartition des entreprises artisanales par statut juridique entre 1996 et 2000



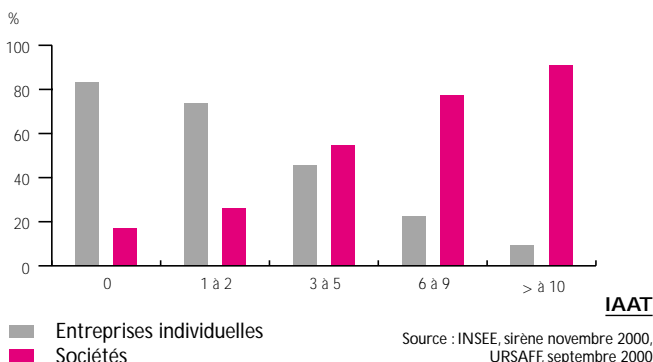
Les formes individuelles restent majoritaires dans le Bâtiment, le Textile-cuir-habillement, l'Alimentation, le Transport et les services (hors réparation) et le Bois et l'Ameublement. L'adhésion à des statuts sociétaires est le corollaire d'une industrialisation progressive avec une croissance de la taille des entreprises d'un certain nombre de secteurs dont celui des Autres Fabrications et du Travail des métaux. Pour mieux se positionner sur le marché et mieux protéger leur capital (les investissements technologiques y sont élevés), ces entreprises sont contraintes d'évoluer et d'avoir recours à des statuts plus élaborés.

Répartition des entreprises par statut juridique et secteur d'activité au 1^{er} janvier 2000



Une corrélation forte s'exerce entre le fait d'être employeur et le choix d'une forme sociétaire. Ainsi les artisans non employeurs sont dans 83,2 % des cas des entreprises individuelles alors que cette proportion passe à 31,7 % pour ceux qui emploient 6 salariés et plus.

Répartition des entreprises par statut juridique et tranche d'effectifs



ARTISANAT

Population active

Le nombre des actifs du secteur artisanal totalise les chefs d'entreprises, les salariés, les apprentis et conjoints collaborateurs. Ils sont au nombre de 77 765 au 1^{er} janvier 1999 soit une augmentation de 1,2 % depuis 1996, pour une part dans la population active poitou-charentaise qui s'établit à 13,1 %. La part de l'artisanat dans l'effectif salarié régional est de 33 %, supérieure à la part nationale (30,5 %) et atlantique (29,8 %). Dans l'ensemble de la population active artisanale, les chefs d'entreprises représentent 35 %, les salariés 52,8 %, les apprentis 9,7 % et les conjoints collaborateurs 2,5 %. Leur part respective dans la population active totale du secteur a subi une sensible évolution avec une diminution du nombre des chefs d'entreprises (-1,64 % depuis 1996) mais une hausse des autres catégories d'actifs : salariés (+ 1,5 %), apprentis (+10,6 %) et conjoints collaborateurs (+1,8 %).

Evolution de la répartition des actifs de l'artisanat en Poitou-Charentes entre 1996 et 1999



IAAT

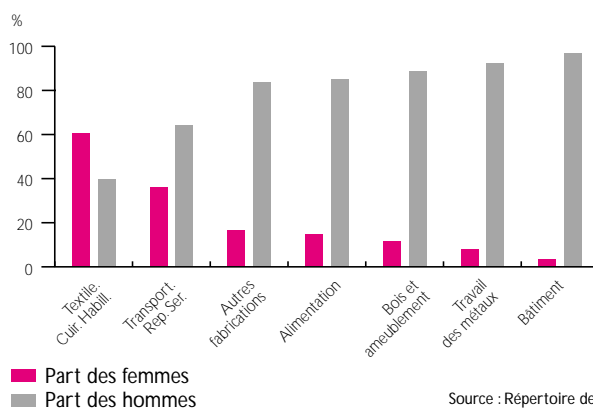
Source : 1-Répertoire des métiers ; 2-INSEE-traitements données URSSAF

Chefs d'entreprises

Croissance de la part des femmes

16 % de ces entrepreneurs sont des femmes pour une part qui tend à se renforcer (+1,5 % en 5 ans). Elles sont majoritaires dans le secteur du Textile-cuir-habillement où elles représentent 60,4 % des chefs d'entreprises et assez bien représentées dans les secteurs des Transport-réparation-services où leur part dans la population des chefs d'entreprises s'établit à 36 %. Leur présence s'est particulièrement renforcée dans les métiers de la coiffure et de soins à la personne. Elles sont minoritaires dans les autres secteurs mais il faut noter leur part croissante dans le secteur des Autres fabrications pour lequel l'effectif des femmes chefs d'entreprises s'est accru de 10 % en trois ans.

Répartition des chefs d'entreprises par sexe et secteur d'activité au 1^{er} janvier 2000



IAAT

Source : Répertoire des métiers

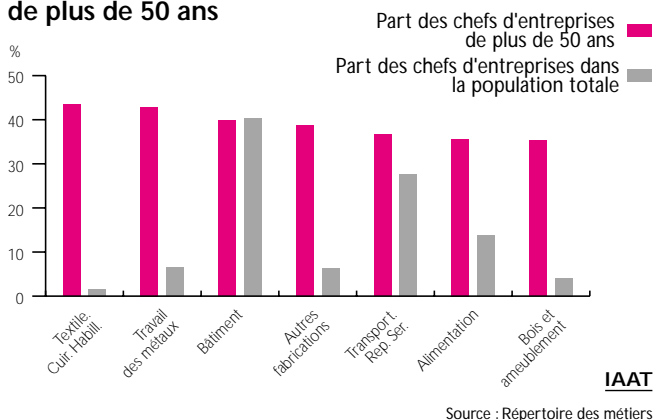
Vieillesse de la population des chefs d'entreprises

39 % des chefs d'entreprises artisanales de Poitou-Charentes ont plus de 50 ans. Cette part est sensiblement plus forte en Charente (44,4 % des chefs d'entreprises du département), en Deux-Sèvres (38,1 %) qu'en Charente-Maritime (38,7 %) ou dans le département de la Vienne (34,2 %). Le vieillissement est plus marqué dans les secteurs du Textile-cuir-habillement (43,5 % des chefs d'entreprises du secteur), des Travail des métaux (42,9 %) et du Bâtiment.

A l'horizon de 10 ans, ce sont près de 10 000 entreprises qui disparaîtront si elles ne trouvent pas de repreneurs. Les secteurs les plus touchés en nombre d'unités concernées seront le Bâtiment, les Transport-réparation-services et, dans une moindre mesure, l'Alimentation.

La poursuite d'une politique active dans le domaine de la transmission constitue donc un enjeu majeur des 10 prochaines années et les résultats obtenus ces trois dernières années sont encourageants.

Répartition des chefs d'entreprises artisanales de plus de 50 ans



IAAT

Source : Répertoire des métiers

ARTISANAT

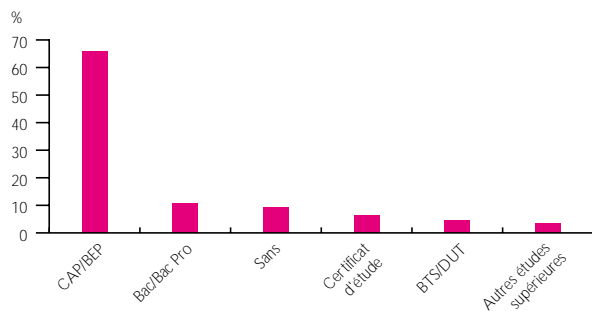
Qualification des chefs d'entreprises artisanales

En Poitou-Charentes, 77 % des entreprises inscrites au Répertoire des métiers sont dirigées par une personne ayant la qualité d'artisan. Avec 3 134 maîtres-artisans, Poitou-Charentes est en tête des régions françaises.

L'enquête de conjoncture de mars 2000 (950 entreprises enquêtées) a permis d'appréhender le niveau de formation générale de la population des chefs d'entreprises à travers leurs déclarations. 66 % d'entre eux disposent d'un CAP ou BEP, 10,6 % d'un Baccalauréat généraliste ou professionnel et 7,9 % d'un niveau BTS ou d'enseignement supérieur, 6,9 % du certificat d'étude.

9,2 % des chefs d'entreprises ne disposent d'aucun diplôme.

Répartition des chefs d'entreprises par niveau de qualification



IAAT

Source : Enquête de conjoncture, mars 2000

Salariés, apprentis, conjoints

Progression des effectifs salariés de l'artisanat

Poitou-Charentes se caractérise par des entreprises artisanales de petite taille, souvent unipersonnelles, ainsi 52,7 % des entreprises artisanales n'emploient aucun salarié. Cette structuration caractérise particulièrement les secteurs du Bois et de l'ameublement, du Textile-cuir-habillement et du Bâtiment. C'est par ailleurs dans les secteurs du Travail des Métaux et des Autres Fabrications que l'on trouve les effectifs salariés les plus élevés, corollaire d'une industrialisation progressive de l'appareil de production.

Le nombre important d'entreprises dans le Bâtiment fait de ce secteur le principal pourvoyeur d'emplois de l'artisanat en région (34,6 % des effectifs) suivi des secteurs des Transport-réparation-services (27,6 %) et de l'Alimentation (18,1 %). Le nombre moyen de salariés par entreprise est de 1,5 pour une moyenne nationale qui s'établit à 1,8.

Répartition des effectifs salariés par tranche et par secteur d'activité



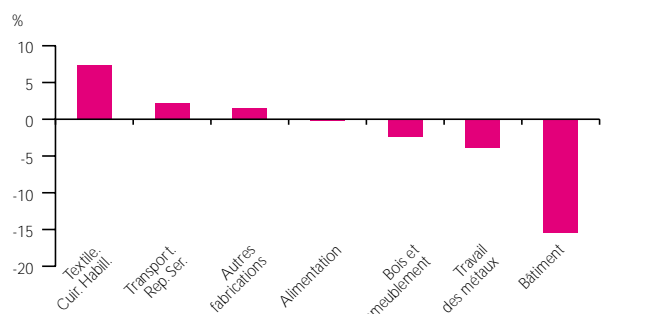
IAAT

Sources : INSEE, Sirène Novembre 2000, URSSAF, Septembre 2000

On dénombrait 40 356 salariés dans les entreprises artisanales de Poitou-Charentes en 1996 contre 40 960 en 1999 soit une augmentation de 1,5 %.

Trois secteurs ont vu leur effectif progresser : l'Alimentation + 7,3 %, les Transport-réparation-services + 2,2 % et le Bâtiment + 1,5 %. A l'inverse, les autres secteurs ont subi une réduction d'effectif ces trois dernières années : Bois et l'Ameublement - 0,9 %, Travail des métaux - 2,4 %, Autres fabrications - 3,9 % et Textile-cuir-habillement - 15,5 %.

Variation des effectifs salariés par secteur d'activité 1996-1999



IAAT

Source : INSEE, Traitement des Données URSSAF, 1 janvier 1999

Répartition des salariés par type de contrat

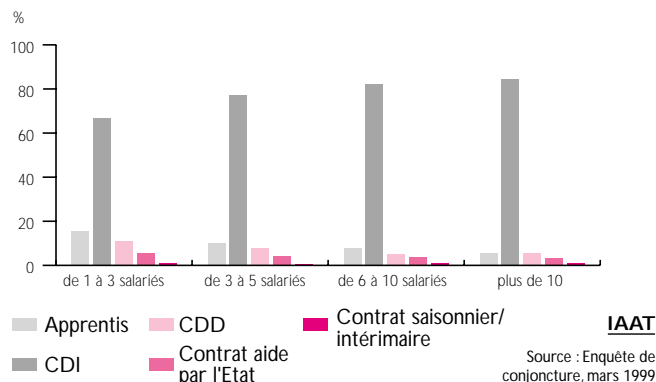
L'emploi artisanal se caractérise toujours par un nombre important de contrats à durée indéterminée (80 % des effectifs salariés) pour une part qui croît avec la taille de l'entreprise.

Dans l'Alimentation et le Bâtiment, le nombre de CDD est plus élevé en raison d'une saisonnalité plus sensible de l'activité et l'apprentissage y est également plus important.

ARTISANAT

La part de l'apprentissage dans l'effectif total est inversement proportionnelle à la taille des effectifs employés.

Répartition des statuts d'emploi par tranche d'effectifs salariés

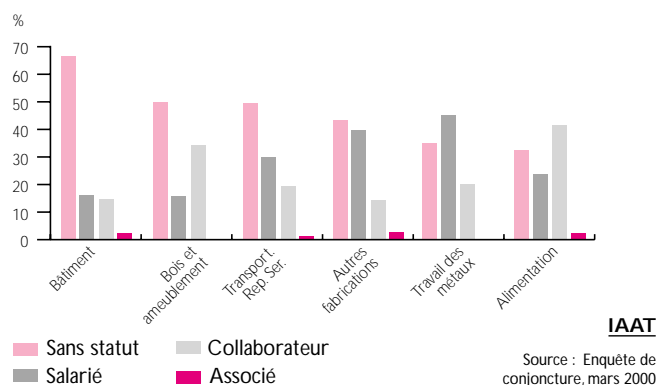


Participation forte des conjoints à l'activité des entreprises

On dénombre, au 1^{er} janvier 2000, 1 912 conjoints disposant du statut de « collaborateur » principalement dans les secteurs du Bâtiment (27 %), des Transport-réparation-services (22,9 %), et de l'Alimentation (39,6 %).

La Note de conjoncture de mars 2000 a toutefois révélé que le conjoint était actif dans une entreprise sur deux bien que ne disposant pas systématiquement d'un statut de collaborateur, salarié ou associé.

Répartition des conjoints actifs par statut et secteur d'activité



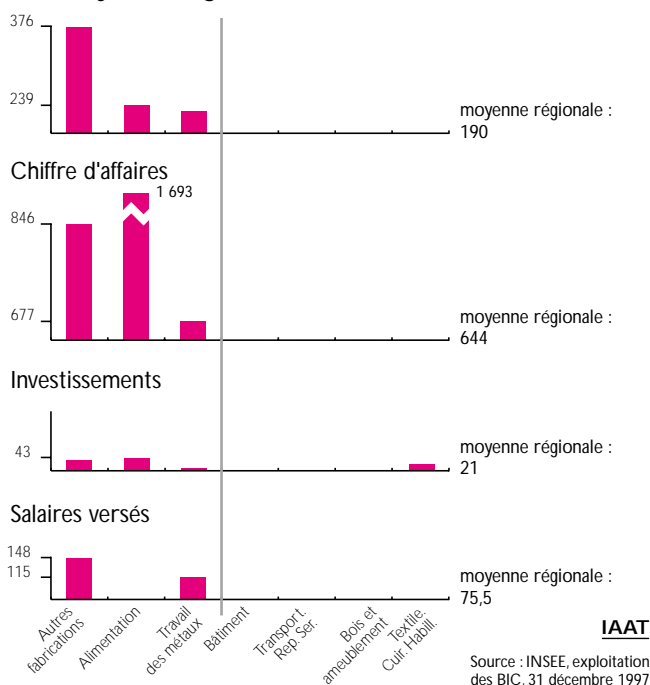
Résultats économiques⁽¹⁾ des entreprises artisanales

La part de la valeur ajoutée des entreprises artisanales en Poitou-Charentes représente 3 % du total de la valeur ajoutée régionale contre 7,2 % à l'échelle nationale. En 1997, l'artisanat, en Poitou-Charentes génère un chiffre d'affaires de 17,5 milliards de francs pour une valeur ajoutée de 5,1 milliards, 2,04 milliards de salaires versés et 565 millions d'investissements.

Le classement sur la valeur ajoutée moyenne par entreprise des trois autres indicateurs de chiffre d'affaires, d'investissements et de salaires versés au regard de la moyenne régionale, fait apparaître une organisation des secteurs d'activités selon deux groupes :

- le premier, constitué des entreprises des secteurs des Autres Fabrications, de l'Alimentation et du travail des métaux, présente tous les indicateurs moyens par entreprise de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'investissements et de salaires versés supérieurs à la moyenne régionale ;
- un second groupe, composé des secteurs du Bâtiment, des Transport-réparation-services, du Bois et de l'ameublement et du Textile-cuir-habillage, présente, pour tous les indicateurs suivis, un écart inférieur à la moyenne régionale, à l'exclusion de l'indicateur d'investissements pour le secteur du Textile-cuir-habillage.

Données financières moyennes par entreprise : surreprésentation par secteur d'activité par rapport à la moyenne régionale (en milliers de F)



⁽¹⁾ Source : INSEE, traitement des bénéfices industriels et commerciaux pour les entreprises artisanales de moins de 10 salariés, hors entreprises au chiffre d'affaires inférieur à 70 000 Frs.

ARTISANAT

Chiffre d'affaires

Globalement, si ce sont les secteurs de l'Alimentation (6,6 milliards de francs de CA), du Bâtiment (4,3 milliards de francs de CA) et des Transport-réparation-services (3,1 milliards de francs de CA) qui réalisent le plus important chiffre d'affaires, c'est dans les secteurs de l'Alimentation (1,73 million de francs de CA), des Autres Fabrications (846 milliers de francs) et du Travail des Métaux (676 milliers de francs) que le chiffre d'affaires moyen par entreprise est le plus élevé.

Valeur ajoutée

Ce sont également dans les secteurs du Bâtiment (1,8 milliard de francs), des Transport-réparation-services (1,09 milliard de francs) et de l'Alimentation (0,9 milliard) qu'est réalisée la plus forte valeur ajoutée de l'artisanat. Toutefois, c'est dans les secteurs des Autres fabrications (341,1 milliers de francs), de l'Alimentation (239 milliers de francs) et du Travail des Métaux (228 milliers de francs) qu'est dégagée la valeur ajoutée moyenne par entreprise la plus forte.

Investissements

Les trois secteurs du Bâtiment, de l'Alimentation et des Transport-réparation-services réalisent ensemble 76 % des investissements de l'artisanat en 1997 mais c'est dans les entreprises du secteur de l'Alimentation que l'investissement moyen par entreprise est le plus important du fait, notamment, de contraintes plus fortes de mise aux normes ainsi que dans le secteur des Autres Fabrications et du Travail des Métaux où les évolutions technologiques nécessitent un renouvellement fréquent de l'appareil de production. L'investissement moyen élevé en 1997 des entreprises du Textile-cuir-habillement relève des investissements réalisés par une entreprise dans le cadre de son rachat par un groupe.

Salaires versés

Avec 96 620 francs de salaires versés moyens annuels⁽¹⁾ par salarié, l'artisanat se situe assez largement en deçà des moyennes pratiquées en Poitou-Charentes tous secteurs confondus s'établissant à 132 195 francs par salarié⁽¹⁾ (INSEE, traitement des bénéficiaires industriels et commerciaux, 1997). Ce sont dans les secteurs des Autres Fabrications et du Travail des métaux que les salaires versés moyens par entreprise sont les plus élevés avec des moyennes respectivement supérieures de 2 et 1,5 fois à la moyenne régionale. Il est à noter, pour ces secteurs, une proportion plus élevée de techniciens qualifiés et de cadres. Le secteur de l'Alimentation se situe en troisième position, au niveau de la moyenne régionale.

⁽¹⁾ Il s'agit de la masse salariale déclarée des entreprises de 10 salariés au plus sans conversion en équivalent temps plein ou année de travail et comptabilisant à la fois les contrats à temps partiel et les contrats à temps complet.